

LA NEWSLETTER

Durant l'année 2013, l'association a lancé son activité d'agence immobilière. Une présentation a été donnée aux assistants sociaux des CMS de Martigny et Entremont, afin de mettre en place un processus de collaboration et leur expliquer les conditions nous permettant d'entrer en matière pour la garantie d'un logement.

Très rapidement, nous avons dû faire face à un grand nombre de demandes. Le premier contrat de location a été signé en février. En fin d'année, l'association gérait 16 appartements et 2 contrats de gérance, avec une liste d'attente de familles toujours en recherche d'une solution de logement.

Les situations annoncées par les professionnels sont toutes différentes les unes des autres, ainsi que les motifs rendant un déménagement nécessaire : séparation de couple, personne sans logement ou vivant à l'hôtel, famille dans un logement inadéquat (trop petit en fonction du nombre de personnes), appartements insalubres ou mis en vente.

Après une année d'activité, nous nous sommes aperçus qu'il n'est pas toujours possible d'intégrer un service de femmes de ménage au prix du loyer. Parfois ce service majore le loyer et ne permet plus de rester dans une fourchette acceptable (application basée sur les tables des services sociaux). Ces logements ont donc été attribués à des locataires qui tiennent parfaitement l'entretien de leur logement.

L'association souhaite également créer ou participer à des projets de construction et d'insertion professionnelle. Cela n'a pas pu être réalisé en 2013 puisque l'activité de gestion des appartements a été très conséquente et gérée de manière bénévole par une seule personne. La mise en place de projets demande un gros investissement supplémentaire que l'on espère pouvoir débiter prochainement. Une priorité a été portée sur l'activité d'agence immobilière, puisqu'elle nous permet d'obtenir plus rapidement des logements pour les familles dans le besoin.



Quelques chiffres

Au 31 décembre 2013, l'association a signé 14 contrats de location avec des agences ou des propriétaires privés ainsi que 2 appartements en gestion, mandat délégué par la fondation Crawford. Nous sommes principalement intervenus pour répondre à des demandes provenant des CMS de Martigny et Entremont ainsi qu'une situation sur St-Maurice. Chaque bénéficiaire est resté sur sa commune de domicile, à quelques exceptions près. Comme nous ne souhaitons pas favoriser le « tourisme sociale », le bénéficiaire doit avoir de bonnes raisons de s'installer sur une autre commune pour bénéficier de notre aide. Un service de femmes de ménage a pu être mis en place auprès de 7 appartements. Ce travail a été attribué à des personnes au bénéfice de l'aide sociale, ce qui leur a permis d'obtenir une petite source de revenus.

Durant cette année 2013, nous avons donc pu aider :

- 7 familles monoparentales
- 3 familles
- 3 personnes seules
- 1 couple

Parmi ces bénéficiaires, des logements ont donc été attribués à :

- 4 familles suisses
- 4 au bénéfice d'un permis de séjour C
- 5 au bénéfice d'un permis B
- 1 seul au bénéfice d'un permis L

Nous tenons toutefois à souligner qu'au vu de la conjoncture actuelle, il ne nous sera plus possible d'aider les personnes au bénéfice d'un permis L. Le canton a fortement durci l'octroi des permis de séjour et chaque individu au bénéfice d'un permis L peut se retrouver du jour au lendemain sans autorisation de séjour valable. Nous souhaitons également apporter notre soutien à des personnes établies depuis plusieurs années en Suisse.

Des soutiens importants

Pour faire face aux divers frais qu'implique le lancement des activités de l'association, nous avons interpellé le canton qui nous a octroyé une aide au lancement pour un montant de Fr 15'000.-.

En sus, les communes de Bagnes et Sembrancher nous ont versé un montant de Fr 2.- par habitant pour augmenter notre fond de réserve afin d'apporter les garanties nécessaires aux propriétaires de logement. Pour rappel, la commune de Martigny nous avait déjà versé un montant de Fr 30'000.- pour ce même fond en début d'année 2013.

Quelques dons nous ont également été versés, dont l'un de Fr 5'000.- par la Fondation Annette et Léonard Giannada que nous remercions sincèrement.

Un travail de diplôme

Une étude qui permet de mieux comprendre la politique du logement en Suisse et en Valais, ainsi que le rôle des communes en matière de politique du logement, a été entreprise par Laura Sarrasin. Son travail nous amène des outils d'intervention pour nos futures collaborations dans tous projets de constructions avec des administrations communales ou des investisseurs. Nous tenons chaleureusement à la féliciter pour la réussite de son diplôme, les recherches entreprises et le soutien apporté à l'association !

objectifs = 1000 membres passifs

Le nombre de membres cotisants a augmenté mais nous restons encore bien loin des 1000 personnes ! Pour rappel, c'est l'objectif que nous souhaitons atteindre par rapport au nombre de cotisants. 1000 membres apporteraient une contribution de Fr 50'000.- par année, ce qui constitue les fonds propres pour l'achat ou la rénovation d'un studio ou d'un petit appartement. Une fois cet objectif atteint, l'association pourrait donc acquérir et mettre à disposition un logement par année !

Des demandes en augmentation

Au fil des mois qui s'écoulent, nous réalisons que la demande est toujours de plus en plus importante. Il existe un réel besoin. C'est pourquoi en fin d'année 2013, un dossier a été préparé pour une demande de subventionnement cantonal dans le but de professionnaliser nos activités. Nous avons obtenu une réponse en début d'année 2014... Vous en saurez plus dans notre prochaine newsletter !